

Remboursement d'une personne

Par Johnny, le 01/12/2011 à 21:16

Bonjour, j'ai cassé avec mon ex il y a 5 mois. Après cela Ce dernier m'a brisé mon appareil photo reflex d'une valeur de 600€. Je lui ai demandé une reconnaissance de dette qu'il n'a pas voulu me faire. J'ai en ma possession que des mail prouvant qu'il l'a cassé et qu'il va me rembourser.

Cependant, un mois après il m'a fait plusieurs menaces et harcèlement sur le web, j'ai porté plaintes deux fois mais pas sur que cela est suffit.

En attendant j'aimerais bien qu'il me rembourse mais le contact avec lui est impossible ! De plus il a chez lui des affaires m'appartenant qu'il ne veut pas me rendre non plus. Que faire?

Merci pour vos réponses, cordialement.